



GUIDE DU CANDIDAT

Préparation aux examens d'admission à la profession en
échographie Généraliste, Cardiaque et Vasculaire

Révisé au mois de septembre 2022

® Marque déposée d'Échographie Canada / Sonography Canada

™ Marque de commerce d'Échographie Canada / Sonography Canada

© 2014-2022 Échographie Canada/ Sonography Canada

Table des matières

1. Objectif du guide du candidat	2
2. Définition des titres de compétence d'Échographie Canada	2
3. Description des examens	3
4. Notation des examens.....	3
5. Admissibilité aux examens	3
5.1 Candidats diplômés d'un programme d'échographie agréés au Canada.....	4
5.2 Candidats suivant une voie alternative	4
5.3 Nombre de tentatives de réussite d'examen et délai d'admissibilité.....	5
6. Candidature aux examens de certification	5
6.1 Frais et dates des examens.....	5
6.2 Inscription (demande d'inscription) à l'examen (aux examens)	6
6.3 Approbation de la demande d'examen et avis.....	7
6.4 Options linguistiques pour les examens.....	8
7. Mesures d'adaptation pour les examens.....	8
8. Préparation aux examens d'Échographie Canada	9
8.1 Plans d'examen et profils nationaux des compétences.....	9
8.2 Tutoriel sur la plate-forme d'examen.....	10
8.3 Examens pour s'exercer	10
9. Retrait et remboursement d'un examen	10
10. Avis des résultats de l'examen	10
11. Communication des résultats d'examen aux programmes agréés	11
12. Appel des résultats de l'examen	11
13. Inscription et renouvellement de l'inscription d'Échographie Canada.....	11
14. Directives de pratique professionnelle.....	12
15. Confidentialité et sécurité des examens/actions malhonnêtes	12
16. Coordonnées	13
Annexe A : Surveillance à distance.....	14
Annexe B : Centre d'examen en personne	19

1. Objectif du guide du candidat

Le présent guide fournira aux candidats, qui se sont inscrits aux examens nationaux de certification d'admission à la profession, de l'information sur l'admissibilité à l'examen, le processus de demande, l'administration et la présentation de l'examen, la notation des examens et la préparation suggérée pour les candidats. Le guide s'adresse à tous les candidats à l'examen : étudiants/diplômés de programmes canadiens agréés et candidats de la voie alternative.

Il incombe aux candidats de prendre connaissance de cette information avant la ou les dates d'examen et ils sont tenus de lire la section 15 : Confidentialité et sécurité des examens/actions malhonnêtes et d'accepter les modalités de la *Déclaration de compréhension du candidat* avant de commencer chaque examen.

Les candidats doivent également consulter les annexes pertinentes relatives à la méthode d'administration de l'examen applicable à leur(s) examen(s). Pour les examens administrés par surveillance à distance en direct, voir l'annexe A - Surveillance à distance et pour les examens administrés dans un centre d'examen en personne, voir l'annexe B - Centre d'examen en personne.

2. Définition des titres de compétence d'Échographie Canada

Échographie Canada a établi des exigences qui doivent être respectées par les candidats potentiels désireux d'obtenir des titres de compétence canadiens. Ces exigences sont les suivantes :

- Preuve documentée de la réussite d'un programme d'études agréé¹ en échographie médicale diagnostique ou d'un programme d'études équivalent en échographie reconnu par Échographie Canada.
- Réussir l'évaluation des compétences cliniques canadiennes d'Échographie Canada (ÉCCC™) pour le titre de compétence souhaité.
- Réussir les examens fondés sur les connaissances approuvés par Échographie Canada pour le titre de compétence souhaité.
- Paiement de tous les frais requis.

¹ Un programme d'études agréé par Agrément Canada, en vigueur au moment de l'obtention du diplôme.

Les échographistes qui demandent la certification d'Échographie Canada peuvent recevoir des titres de compétence dans les spécialités suivantes :

- CRGS® Échographiste généraliste canadien autorisé
- CRCS® Échographiste cardiaque canadien autorisé
- CRVS® Échographiste vasculaire canadien autorisé

Pour répondre à ces exigences, Échographie Canada a établi des examens nationaux d'admission à la profession qui garantissent que les membres inscrits d'Échographie Canada répondent aux normes techniques, éthiques et professionnelles attendues d'un échographiste. Pour chaque titre de compétence, les candidats doivent réussir un examen de base et un examen propre au titre de compétence (généraliste, cardiaque ou vasculaire). Les titres de compétence d'Échographie Canada sont très respectés et exigés par de nombreux employeurs au Canada. Dans les provinces réglementées, la réussite des examens d'agrément d'Échographie Canada peut être exigée pour l'obtention d'un permis d'exercice. Vous trouverez de plus amples renseignements sur les [examens d'admission à la profession](#) exigés pour chaque titre de compétence sur le site Web d'Échographie Canada.

3. Description des examens

Les examens d'Échographie Canada sont informatisés et se déroulent soit en ligne avec une surveillance à distance en direct par ProctorU (qui fait partie de l'organisation Meazure Learning), soit en ligne dans des installations sécurisées et surveillées sous contrat avec Meazure Learning (Yardstick Assessment Strategies, administrateur d'examen sous contrat).

- Toutes les questions de l'examen seront en format à choix multiples, et beaucoup comprendront des images ou des clips vidéo qui seront affichés à l'écran.
- Les candidats auront la possibilité de faire l'examen à leur propre rythme (en respectant toutefois la limite de temps globale) et de répondre aux questions, de sauter des questions, de marquer des questions pour une révision ultérieure et de modifier leurs réponses jusqu'à ce qu'ils soumettent l'examen.
- Les candidats doivent être prêts à lire et à répondre à une question d'examen dans un délai d'une (1) minute.
- Les documents de référence et les aides ne sont pas autorisés pendant l'examen.
- La plate-forme d'examen compte et permet l'utilisation d'une calculatrice intégrée pendant l'examen.

4. Notation des examens

Les examens d'Échographie Canada sont informatisés; par conséquent, les résultats de l'examen seront générés électroniquement. Les éléments de l'examen (questions) seront marqués comme étant corrects ou incorrects. Aucune pénalité ne sera appliquée pour les réponses incorrectes.

La note de réussite (également appelée « note de passage ») est établie pour chaque examen d'Échographie Canada à l'aide d'une méthode de normalisation Angoff modifiée. Selon cette méthode, un groupe d'experts en la matière examine chaque élément et estime le niveau de rendement attendu d'un candidat pour chaque élément. La somme de ces estimations donne la note de passage pour l'examen en question.

Chaque formulaire d'examen est créé à partir d'une sélection différente d'éléments; par conséquent, la note de passage varie d'un examen à l'autre. Le niveau de difficulté de chaque formulaire d'examen varie également en fonction des éléments sélectionnés. Ainsi, les formulaires d'examen les plus faciles auront des notes de passage plus élevées que les formulaires d'examen plus difficiles. Par conséquent, un candidat ne subira aucune pénalité involontaire pour avoir fait un formulaire d'examen plus difficile et, de même, un candidat ne tirera aucun avantage du fait d'avoir fait le formulaire le moins difficile.

Échographie Canada utilise cette méthode de normalisation pour fournir un mécanisme d'examen valide et fiable qui est équitable pour les candidats et approprié pour un processus d'accréditation national. Une fois que la notation électronique des examens basés sur les connaissances est terminée, les examens et les résultats font l'objet d'une révision et d'une évaluation. En cas de divergences importantes concernant les questions de l'examen, des ajustements appropriés des notes peuvent être effectués avant que les résultats ne soient communiqués aux candidats, ce qui garantit la validité, la fiabilité et l'équité de l'examen.

5. Admissibilité aux examens

Il y a deux voies par lesquelles un candidat peut être jugé admissible aux examens d'Échographie Canada : par la voie des diplômés d'un programme d'échographie agréé au Canada ou par la voie

alternative. Consultez les sections 5.1 ou 5.2 pour connaître les exigences d'admissibilité propres à chaque voie.

5.1 Candidats diplômés d'un programme d'échographie agréés au Canada

Pour être admissible à l'examen ou aux examens de certification par cette voie, les candidats doivent avoir réussi un programme d'échographie médicale diagnostique agréé au Canada, conformément à la [politique sur l'admissibilité à la certification](#). Pour savoir comment déterminer si un programme d'études est agréé, visitez le site Web d'Échographie Canada relatif aux [programmes d'études](#) et la [liste des programmes d'études agréés](#) d'Agrément Canada. Veuillez noter qu'un programme DOIT figurer à la liste des programmes « agréés » ou « agréés sous condition » pour que les diplômés puissent être admissibles aux examens d'Échographie Canada. Programmes « inscrits » doit se voir attribuer le statut « agréés » ou « agréés sous condition » avant la date d'achèvement du programme pour que les diplômés peuvent s'inscrire aux examens de certification d'Échographie Canada.

Les candidats doivent avoir réussi l'Évaluation canadienne des compétences cliniques (ÉCCC™) pour le(s) même(s) titre(s) que l'examen(s) sélectionné(s) dans la demande. L'ÉCCC™ est effectuée dans le cadre des exigences du programme agréé.

Chaque programme d'études a un représentant de programme qui DOIT soumettre directement à Échographie Canada la documentation attestant que le candidat a satisfait à toutes les exigences du programme. Cela comprend : les pages *Vérification de l'achèvement* et *Sommaire des cas* du manuel de l'ÉCCC™ ainsi qu'une lettre qui énumère tous les candidats admissibles à chaque examen de certification.

Pour l'examen de base seulement, une demande *peut* être soumise pendant que le candidat est encore étudiant inscrit à un programme agréé, avant l'achèvement du programme et de l'ÉCCC. Les programmes d'études détermineront à quel moment les étudiants sont admissibles à l'examen sur les compétences de base et DOIVENT fournir des documents attestant de l'admissibilité de l'étudiant, tel que décrit ci-dessus.

De plus amples informations sont disponibles sur la page web des [Candidats d'un programme agréé](#).

5.2 Candidats suivant une voie alternative

Les candidats qui n'ont pas suivi un programme d'échographie diagnostique médicale agréé au Canada (c.-à-d. les professionnels de l'échographie formés ou agréés à l'échelle internationale) *peuvent* être admissibles aux examens de certification par le biais de la voie alternative, conformément à la [politique d'admissibilité des candidats externes](#).

Les candidats DOIVENT d'abord être évalués et approuvés en tant que candidats à la voie alternative AVANT d'être jugés admissibles à l'examen ou aux examens de certification. Les candidats potentiels doivent soumettre un *formulaire de demande d'inscription à la voie alternative* pour lancer ce processus. Les personnes qui prévoient travailler dans une province réglementée devraient communiquer avec l'organisme de réglementation provincial avant de présenter une demande d'inscription à la voie alternative. Une fois l'approbation de la voie

alternative accordée par Échographie Canada ou par un organisme de réglementation provincial, les candidats peuvent demander à se présenter aux examens de certification.

Nota : Les candidats de la voie alternative qui ont terminé avec succès le processus d'évaluation ne peuvent se présenter qu'aux examens de certification pour lesquels ils ont été évalués et approuvés.

Les candidats de la voie alternative seront autorisés à se présenter à l'Évaluation canadienne des compétences cliniques (ÉCCC™) uniquement s'ils réussissent le ou les examens de certification pertinents.

De plus amples renseignements sont disponibles sur la page Web des [candidats suivant une voie alternative](#).

5.3 Nombre de tentatives de réussite d'examen et délai d'admissibilité

Tous les candidats admissibles ont droit à un maximum de quatre (4) tentatives pour réussir chaque examen de certification – une première tentative et trois (3) reprises dans leur période d'admissibilité.

Pour les candidats **diplômés d'un programme d'échographie agréé au Canada**, tous les examens d'accréditation DOIVENT être réussis au cours des quatre (4) années* suivant la date de fin du programme². De plus, toute demande de remise en question d'un examen, plus de 18 mois après la fin du programme, exige l'un des éléments suivants comme preuve de compétence clinique* :

- une preuve documentée et vérifiable que le candidat a travaillé au moins 500 heures dans la discipline du titre de compétence au cours des 12 derniers mois; ou
- une répétition réussie de l'ÉCCC™ dans un centre d'évaluation externe.

Pour les candidats suivant une **voie alternative**, tous les examens d'accréditation pertinents ET l'ÉCCC™ connexe DOIVENT être réussis au cours des quatre (4) années* suivant la date d'admissibilité.

** Dans les juridictions règlementées, les critères d'admissibilité à l'examen de certification indiqués par le * peuvent être remplacés par les critères d'admissibilité de l'organisme de réglementation provincial. Les candidats à la recherche d'un emploi dans une juridiction règlementée, qui ne répondent pas aux critères d'admissibilité décrits ci-dessus, doivent consulter l'organisme de réglementation provincial concerné pour obtenir l'autorisation de passer les examens d'Echographie Canada.*

² La date d'achèvement du programme est considérée comme le dernier jour du mois au cours duquel toutes les exigences du programme sont remplies.

6. Candidature aux examens de certification

6.1 Frais et dates des examens

Les [frais d'examen](#) et les [dates d'examen](#) à venir, y compris les **périodes d'inscription aux examens**, sont affichés sur le site Web d'Échographie Canada. Les frais d'examen sont en dollars canadiens et peuvent être modifiés sans préavis. Veuillez noter que les *frais obligatoires*

d'inscription à l'examen **ne sont pas remboursables**. Les candidats doivent s'assurer qu'ils sont au courant de toutes les dates limites associées à l'inscription à l'examen ou aux examens.

6.2 Inscription (demande d'inscription) à l'examen (aux examens)

Toutes les demandes d'inscription aux examens d'admission à la profession d'Échographie Canada DOIVENT être soumises en ligne avec le paiement COMPLET des frais d'examen (paiement par carte de crédit seulement). L'accès en ligne à la demande d'examen est disponible sur le site Web d'Échographie Canada pendant les périodes d'inscription aux examens seulement. La période d'inscription pour chaque examen se trouve sur la page Web des dates d'examen. **TOUTES les demandes doivent être soumises avant le dernier jour de la période d'inscription aux examens.**

Pour les candidats **diplômés d'un programme d'échographie agréé au Canada** :

- La demande d'examen en ligne n'est accessible QUE lorsque l'adhésion des étudiants membres d'Échographie Canada a été activée. Vous pouvez vous inscrire pour devenir membre étudiant en cliquant sur ce lien. Compléter tous les champs obligatoires (*), email, adresse personnelle et numéro de téléphone. Après s'être inscrits, les étudiants doivent envoyer un message électronique à examinfo@sonographycanada.ca pour activer leur adhésion.
- Le représentant de programme de chaque programme d'études doit fournir une liste d'étudiants à Échographie Canada pour la confirmation du statut d'étudiant.
- Une fois que l'adhésion de l'étudiant membre est activée et que la fenêtre d'inscription s'ouvre, le formulaire de demande sera accessible sur la page Web des candidats aux programmes agréés dans la section relative aux formulaires UNIQUEMENT lorsque le candidat se connectera avec son adhésion d'étudiant membre.

Pour les candidats suivant une **voie alternative** :

- La demande d'examen en ligne n'est accessible qu'une fois l'admissibilité à la voie alternative approuvée. La page Web des candidats suivant une voie alternative comprend une section relative aux demandes et aux formulaires.
- Les candidats DOIVENT télécharger la lettre d'approbation d'un organisme de réglementation provincial *ou* d'Échographie Canada au moment de la demande.

Pour TOUS les candidats (étudiants/diplômés du programme et voie alternative)

- Toute demande de mesures d'adaptation pour un examen (en raison de limites de capacité, d'obligations religieuses ou d'autres obstacles), accompagnée des documents justificatifs requis, DOIT être incluse au moment de la soumission de la demande d'examen. Pour de plus amples renseignements, voir la section 7, *Mesures d'adaptation pour les examens*.
- Par défaut, les demandes sont pour la surveillance à distance en direct. Si un candidat souhaite demander une mesure d'adaptation à un centre d'examen en personne, il **DOIT** communiquer avec Échographie Canada à examinfo@sonographycanada.ca **AU PLUS TARD le dernier jour de l'inscription à l'examen**. Cette demande ne doit être faite que dans les cas où le candidat n'a pas accès à l'équipement requis ou à un espace privé (voir Annexe A – Surveillance à distance). La demande doit inclure l'emplacement préféré du centre d'examen (c.-à-d. la ville); toutefois, la disponibilité de tout site ne peut être garantie. **Veillez noter que** En raison de la pandémie, de nombreux centres d'examen en personne restent fermés ou sont ouverts avec une capacité considérablement réduite. Les centres

- d'examen peuvent exiger une preuve officielle de deux doses d'un vaccin COVID-19 approuvé par Santé Canada ou d'un test COVID-19 négatif au cours des dernières 48 à 72 heures (les exigences dépendent du centre d'examen individuel et les directives locales de santé publique au moment d'examens).
- Veuillez consulter l'annexe A du Guide du candidat et la [liste d'équipement](#) pour les exigences minimale et les recommandations. Vous devez satisfaire à **TOUTES** les exigences du système indiquées dans la colonne "minimum" pour accéder à l'examen. **Aucune exception.** Les candidats qui satisfont aux exigences minimales peuvent encore rencontrer des difficultés qui empêcheront l'accès à la plateforme d'examen. Par conséquent, **les candidats sont fortement encouragés à s'assurer que leur équipement répond aux détails énumérés dans la colonne "recommended"**. Les examens ne seront pas reportés en raison de problèmes techniques.

Les candidats DOIVENT s'assurer que toutes les coordonnées fournies sur la demande d'examen sont à jour et que l'adresse électronique est **exacte**. Les renseignements importants concernant l'examen et les résultats finaux de l'examen seront envoyés à l'adresse courriel inscrite au dossier. Si vos coordonnées changent entre le moment où vous soumettez votre demande et celui où les résultats de l'examen sont émis, veuillez en informer le bureau d'Échographie Canada. Il incombe **au candidat ou à la candidate de s'assurer qu'Échographie Canada dispose de ses coordonnées actuelles**.

Veuillez noter que des messages électroniques peuvent être redirigés vers des dossiers de messages indésirables. Il est de la responsabilité du candidat de vérifier les dossiers de pourriel s'il ne reçoit pas de message dans sa boîte de réception. **Veuillez-vous assurer que votre demande est complète.**

6.3 Approbation de la demande d'examen et avis

Lors de la soumission d'une demande, les candidats recevront un **accusé de réception contenant des dates et des détails importants**. Ce message sert UNIQUEMENT à confirmer la réception de la demande et ne signifie pas que la demande a été approuvée. Échographie Canada examinera les demandes d'examen à mesure qu'elles seront reçues et déterminera si la demande est approuvée.

Demande approuvée :

Si un candidat répond à l'ensemble des conditions d'admissibilité, qu'il a soumis une demande complète et qu'il a réglé les frais, il sera autorisé à faire le ou les examens demandés. Pour les candidats approuvés, un message électronique d'approbation pour chaque examen sera transmis peu avant la date de l'examen, confirmant que le candidat a été autorisé à faire l'examen. Ce message électronique sera différent selon si l'examen est administré par un surveillant à distance ou dans un centre d'examen en personne. Les candidats doivent se reporter à l'Annexe A – Surveillance à distance ou à l'Annexe B – Centre d'examen en personne pour obtenir de plus amples renseignements.

Demande non approuvée :

Si le candidat ne répond pas aux conditions d'admissibilité pour se présenter aux examens d'Échographie Canada ou s'il a fourni une demande incomplète, un avis sera envoyé par courriel expliquant pourquoi la demande a été refusée. Veuillez noter que le programme d'études doit recevoir les documents pertinents avant que la demande ne soit approuvée.

Si un candidat n'a pas reçu de message d'approbation ou de non-approbation trois semaines avant l'examen prévu, il doit communiquer immédiatement avec Échographie Canada à l'adresse examinfo@sonographycanada.ca.

Veillez noter que des messages électroniques peuvent être redirigés vers des dossiers de messages indésirables. Il incombe au candidat de vérifier les dossiers de pourriel s'il ne reçoit pas de message électronique dans sa boîte de réception.

6.4 Options linguistiques pour les examens

Les examens de base et généraliste d'Échographie Canada sont offerts en anglais et en français. Les examens cardiaques et vasculaires ne sont offerts qu'en anglais pour l'instant.

Pour les candidats qui souhaitent faire les examens d'Échographie Canada en anglais, mais dont l'anglais n'est pas la langue maternelle, Échographie Canada recommande aux candidats d'avoir l'un des documents suivants :

- le test TOEFL (Test of English as a Foreign Language) sur Internet avec une note totale minimale de 73 et une note minimale de 21 à l'oral;
- le TOEFL sur papier avec une note minimale de 500, et le TSE avec une note minimale de 40;
- le test IELTS (International English Language Testing System) - académique (AC) avec une note globale minimale de 6 et une note minimale de 6 à l'oral;
- le test IELTS (International English Language Testing System) - formation générale (GT) avec une note globale minimale de 6 et une note minimale de 6 à l'oral;
- le test MELA (Michener English Language Assessment) avec une note minimale de 8 dans chacune des catégories suivantes : lecture, écoute et expression orale, et une note minimale de 7 à l'écrit.

Nota : Les recommandations d'Échographie Canada en matière de maîtrise de la langue sont conformes aux exigences de maîtrise de la langue pour l'inscription auprès des organismes de réglementation provinciaux dans les provinces où l'échographie est réglementée. Les candidats qui demandent l'inscription dans une province réglementée doivent démontrer qu'ils maîtrisent la langue et sont fortement encouragés à examiner les exigences d'inscription dans la compétence particulière où ils ont l'intention de chercher un emploi.

7. Mesures d'adaptation pour les examens

Échographie Canada s'efforce de rendre ses examens accessibles à toute personne qui a répondu aux conditions préalables et qui est jugée admissible. Échographie Canada reconnaît la diversité des candidats et s'efforce de faciliter l'accès aux examens d'Échographie Canada sans égard aux capacités, aux obligations religieuses ou à d'autres obstacles.

Si un handicap ou une déficience, une obligation religieuse ou un autre obstacle limite la capacité du candidat à participer à l'examen comme prévu, une demande de mesure d'adaptation pour l'examen peut être soumise à Échographie Canada.

Les mesures d'adaptation pour l'examen peuvent consister en un ajustement ou en une modification des conditions d'examen standard conçue pour permettre la participation d'un candidat sans

compromettre la validité ou l'intégrité de l'examen d'Échographie Canada ou sans fournir un avantage injuste au candidat ou imposer une contrainte excessive à Échographie Canada.

Le [formulaire de Demande de mesures d'adaptation pour l'examen](#) doit être rempli et soumis au moment de la demande d'examen. Veuillez inclure une description de la mesure d'adaptation requise et des suggestions pour sa réalisation. Pour les adaptations liées à un handicap ou à une déficience, l'un des documents suivants DOIT également être fourni comme pièce justificative :

- Une lettre sur papier à en-tête officiel de l'école et signée par le représentant de votre programme décrivant les mesures d'adaptation semblables qui vous ont été offertes lors de la passation d'examens pendant votre programme d'études en échographie médicale diagnostique.

Ou si vous n'avez pas recouru à des mesures d'adaptation semblables dans le cadre de votre programme d'études, veuillez soumettre ce qui suit :

- Une lettre sur papier à en-tête officiel signée par un professionnel de la santé ou un conseiller spécialisé dans votre handicap :
 - Indique que ce spécialiste a effectué une évaluation de votre handicap au cours des cinq (5) dernières années;
 - Décrit en détail l'identité (diagnostic) et l'étendue de votre handicap;
 - Décrit clairement votre ou vos limitations fonctionnelles actuelles;
 - Recommande et appuie votre demande de mesure d'adaptation telle qu'elle est indiquée dans le présent formulaire.

Échographie Canada se réserve le droit de demander de la documentation additionnelle, si nécessaire, pour compléter son évaluation d'une demande de mesure d'adaptation. Les demandes seront examinées au complet, et Échographie Canada collaborera avec le candidat et l'organisme d'administration de l'examen afin de s'assurer que les mesures d'adaptation peuvent être offertes.

Une décision finale concernant la demande de mesure d'adaptation sera transmise aux candidats par courriel au plus tard 2 semaines avant la date de l'examen. Chaque demande sera traitée de manière confidentielle et individuelle.

Veuillez noter que les formulaires et les documents incomplets ne seront pas traités par Échographie Canada. Les candidats doivent s'assurer qu'ils ont fourni tous les renseignements demandés et que les formulaires sont entièrement remplis et lisibles.

8. Préparation aux examens d'Échographie Canada

En dehors de l'étude indépendante, plusieurs ressources sont fournies pour aider les candidats à se préparer aux examens de certification.

8.1 Plans d'examen et profils nationaux des compétences

Pour se préparer à l'examen, les candidats doivent examiner les [profils nationaux des compétences](#) ainsi que les [plans](#) des examens de base, généraliste, vasculaire et cardiaque disponibles sur le site Web d'Échographie Canada. Des listes de documents de référence suggérés sont également disponibles sur la page des plans.

8.2 Tutoriel sur la plate-forme d'examen

Avant la date de l'examen, les candidats recevront un lien vers un « examen tutoriel » conçu pour leur permettre d'apprendre à naviguer sur la plateforme informatique utilisée pour les examens d'Échographie Canada. **Veillez noter** qu'il NE s'agit PAS d'un examen type et qu'il a pour seul but de vous familiariser avec la plateforme d'examen informatisée avant la date de l'examen.

Ces questions sont présentées dans le style de l'examen d'Échographie Canada et illustreront soit une disposition de question « autonome », soit une disposition de question faisant référence à une image ou un clip vidéo associé. Les candidats doivent passer en revue le tutoriel pour se familiariser avec les outils de l'interface de l'examen.

8.3 Examens pour s'exercer

Il est maintenant possible d'acheter des examens de pratique [ici](#) sur le site Web d'Échographie Canada. Les candidats doivent être prêts à lire et à répondre à une question d'examen dans un délai d'une (1) minute. **Veillez noter:** Actuellement, il n'y a qu'UN seul examen de pratique pour chaque domaine de contenu. N'essayez pas d'acheter un deuxième examen dans le même domaine, car les questions sont le même.

9. Retrait et remboursement d'un examen

Les candidats qui souhaitent retirer complètement leur demande de participation à un examen d'Échographie Canada doivent en aviser Échographie Canada **avant la date de retraite indiquée sur le site [Dates des examens](#)** (environ quatre semaines avant la date prévue de l'examen). Les candidats recevront un remboursement des frais payés (moins les frais obligatoires non remboursables de traitement de la demande).

Le formulaire de *Demande de retrait et de remboursement de l'examen* est disponible sur le site Web d'Échographie. Le formulaire rempli doit être transmis par courriel à examinfo@sonographycanada.ca de façon à ce qu'il soit reçu avant la date limite.

10. Avis des résultats de l'examen

Échographie Canada fournira les résultats de l'examen aux candidats au cours des 3 ou 4 semaines suivant la date d'administration, sous forme de lettre d'*Avis des résultats* qui indiquera une réussite ou un échec.

Si un candidat réussit l'examen, il obtiendra le ou les titres de compétence applicables, qui seront également indiqués dans la lettre d'*Avis des résultats*. En même temps que cette lettre, les candidats retenus recevront un *certificat d'Échographie Canada* officiel indiquant l'inscription et les titres de compétence accordés.

Si le candidat ne réussit pas l'examen, il peut être autorisé à le refaire au cours d'une prochaine séance d'examen. Les candidats admissibles sont encouragés à prendre des mesures correctives pour améliorer leurs chances de réussite, avant de demander à refaire l'examen.

11. Communication des résultats d'examen aux programmes agréés

Échographie Canada fournit un rapport statistique sur la réussite des étudiants/diplômés aux programmes d'échographie agréés. Ce rapport est un résumé de tous les candidats qui ont fait l'examen du programme d'études agréé. Le rapport NE comprend PAS les noms ou les résultats individuels des étudiants et est fourni aux programmes afin de favoriser l'amélioration continue de la qualité.

12. Appel des résultats de l'examen

Les examens informatisés à choix multiples ne sont généralement pas susceptibles de comporter des erreurs de notation. Si une question de l'examen est mal construite ou mal codée quant à la bonne réponse, une analyse statistique est utilisée pour identifier la situation et prendre des mesures correctives, qui peuvent inclure le retrait de la question de la notation de l'examen. Cette analyse est effectuée avant que les résultats de l'examen ne soient communiqués aux candidats. Par conséquent, il n'y a aucune marge d'ajustement ou de discrétion dans la détermination du score d'un candidat.

Les candidats dont les droits d'inscription ont été perdus pour cause de non-participation ou qui échouent l'examen peuvent introduire un appel pour les motifs suivants :

- Circonstances indépendantes de la volonté du candidat ayant une incidence sur son assiduité.
- Conditions d'examen perturbatrices le jour de l'examen.
- Une situation médicale nuisant au rendement du candidat.

Les candidats qui souhaitent faire appel d'un résultat doivent remplir le [formulaire de Demande d'appel des résultats de l'examen](#), qui est disponible sur le site Web. Le formulaire, ainsi que toute documentation à l'appui, doivent être entièrement remplis et soumis avec les frais de 100 \$ dans les dix (10) jours civils suivant l'avis des résultats par courriel. L'examen de l'appel est effectué par le Comité d'appel et de discipline d'Échographie Canada et sera terminé dans les 30 jours civils suivant la date de clôture des appels. Les candidats seront avisés de la décision dans les cinq jours ouvrables suivant l'examen de l'appel.

Si la décision du comité entraîne la radiation d'une tentative d'examen fondé sur les connaissances, l'appelant doit se faire rembourser les frais d'appel et peut être les frais d'examen. Le remboursement est effectué sur la carte de crédit figurant sur le formulaire de demande original, sauf indication contraire de l'appelant.

13. Inscription et renouvellement de l'inscription d'Échographie Canada

Après avoir réussi l'examen de certification d'Échographie Canada et l'ÉCCC™, les candidats auront satisfait aux normes canadiennes les plus élevées et seront admissibles à l'inscription d'Échographie Canada pour le(s) titre(s) pertinent(s). Cela garantit aux employeurs du Canada que les candidats inscrits à Échographie Canada répondent aux normes de pratique de niveau débutant.

Les personnes inscrites doivent maintenir leur(s) titre(s) en adhérant au programme de développement professionnel continu (DPC). Selon les exigences du programme, les membres doivent obtenir 40 crédits de DPC à tous les trois ans (chaque période triennale commence le 1^{er} janvier de la première année et se termine le 31 décembre de la troisième année). Les nouveaux inscrits entrent officiellement dans la

première période triennale le 1^{er} janvier de l'année qui suit l'obtention de leur(s) titre(s) de compétence. Les détails concernant le programme de DPC se trouvent sur le site Web d'Échographie Canada.

La date limite de renouvellement et de paiement de l'inscription annuelle d'Échographie Canada est le 30 avril. À ce moment-là, une nouvelle carte d'inscription d'Échographie Canada sera émise. Une assurance responsabilité professionnelle est également offerte aux membres. Pour plus de détails, veuillez consulter le lien [relatif à l'assurance responsabilité professionnelle](#). Dans les provinces où l'échographie est réglementée, les échographistes agréés devront s'inscrire auprès de l'organisme de réglementation provincial afin de pouvoir exercer dans cette province.

14. Directives de pratique professionnelle

Les [directives de pratique professionnelle](#) d'Échographie Canada sont destinées à servir de norme d'admission à la profession pour les échographistes canadiens dans la prestation de soins aux patients sûrs, efficaces, de haute qualité et éthiques. Les lignes directrices sont fondées sur les profils nationaux des compétences d'Échographie Canada, sur des sondages nationaux sur la pratique et sur l'examen des normes et des lignes directrices de pratique nationales et internationales. Elles devraient être considérées comme un document de référence pour toutes les lignes directrices canadiennes en milieu de travail.

Ces politiques, énoncés de position et directives de pratique fondés sur des données probantes s'adressent aux échographistes exerçant le métier, aux éducateurs/formateurs et aux employeurs afin de garantir que l'échographie de haute qualité, sécuritaire et éthique est pratiquée avec excellence partout au Canada.

On s'attend à ce que les membres agréés d'Échographie Canada adhèrent et se conforment au *Code de déontologie*, au *Code de conduite* et au *Champ de pratique d'Échographie Canada*, qui sont tous disponibles pour examen dans ce document.

Les membres peuvent faire l'objet d'une suspension ou d'une expulsion s'ils ne se conforment pas à ces exigences et à ces politiques, s'ils contreviennent à leur code d'éthique professionnel, à leur champ de pratique ou au *Code criminel du Canada*, ou s'ils agissent de façon contraire aux intérêts d'Échographie Canada.

15. Confidentialité et sécurité des examens/actions malhonnêtes

Échographie Canada s'engage à maintenir une confidentialité et une sécurité strictes sur son processus et son matériel d'examen. Cette politique et cette entente sont destinées à s'appliquer avant, pendant et après les examens afin d'éliminer la possibilité qu'un candidat obtienne un avantage injuste et d'éviter les dépenses liées au remplacement du matériel d'examen en cas d'atteinte à la sécurité.

Tout le matériel d'examen d'Échographie Canada est la propriété d'Échographie Canada et est protégé par le droit d'auteur. Des mesures de sécurité rigoureuses ont été mises en place pour assurer en tout temps l'intégrité du processus d'examen et du matériel d'examen. Ces mesures ont été créées pour s'assurer que le matériel d'examen est toujours protégé lors de son élaboration, de sa révision, de sa reproduction, de son transport, de sa disposition, de sa présentation le jour de l'examen, de son exécution et de son évaluation aux fins de notation.

Échographie Canada applique strictement sa politique de sécurité des examens telle que présentée ici. Les candidats qui enfreignent la politique présentée ici peuvent être priés d'abandonner l'examen et peuvent ne pas recevoir leurs résultats et/ou peuvent voir ces résultats déclarés nuls et non avenue.

Si un candidat présente sciemment des renseignements frauduleux ou déforme les faits dans sa demande d'examen ou dans d'autres formulaires de demande connexes, Échographie Canada prendra les mesures appropriées, qui peuvent comprendre le refus ou le retrait permanent de l'autorisation de se présenter aux examens d'Échographie Canada, la déclaration des résultats de l'examen comme étant nuls et non avenue ou l'annulation de son inscription à Échographie Canada.

Échographie Canada a mis en place des procédures de contrôle et de surveillance afin de relever et de documenter les fautes commises lors des examens, ce qui comprend le traitement des candidats qui réussissent l'examen par des moyens frauduleux.

Les candidats doivent lire et accepter les modalités de la présente *Déclaration d'intention des candidats* avant de commencer chaque examen. S'ils n'acceptent pas les conditions de la présente déclaration, ils ne seront pas autorisés à faire l'examen et devront renoncer aux frais d'inscription.

- *J'ai lu et je comprends entièrement les modalités du Guide du candidat d'Échographie Canada et de toutes les sections et toutes les annexes qui s'y trouvent, et j'accepte de m'y conformer.*
- *L'examen de certification d'Échographie Canada est hautement confidentiel. Les questions d'examen sont la propriété d'Échographie Canada et toute divulgation non autorisée des questions d'examen est strictement interdite, de même que tout enregistrement ou mémorisation des questions d'examen, quelle que soit l'intention. En acceptant cette déclaration d'entente, vous acceptez de préserver la confidentialité des questions de l'examen de certification d'Échographie Canada.*
- *Vous devez donc garder le contenu de l'examen confidentiel, même après l'examen. Vous ne devez jamais notamment discuter du contenu avec quiconque a fait l'examen avant vous, avec vous ou qui n'a pas encore fait l'examen.*

16. Coordonnées

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant les examens de certification d'Échographie Canada ou les instructions contenues dans ce Guide du candidat, veuillez communiquer avec l'administrateur des examens d'Échographie Canada par courriel à examinfo@sonographycanada.ca.

Échographie Canada vous souhaite de réussir les examens de certification d'Échographie Canada et espère vous accueillir dans les rangs des échographistes agréés au Canada.

Annexe A : Surveillance à distance

Information pour les candidats à la surveillance à distance

Échographie Canada fait appel à ProctorU Inc. de Meazure Learning pour fournir des services de surveillance à distance en direct pour tous les examens de certification en échographie. La surveillance à distance en direct permet aux candidats de faire leur examen dans un endroit paisible et privé, habituellement à leur domicile, plutôt que dans un centre d'examen en personne. Les candidats doivent utiliser leur propre ordinateur personnel et doivent s'assurer que leur équipement répond à certaines exigences techniques. **Il incombe à chaque candidat de lire les exigences techniques énumérées ci-dessous et de mettre à l'essai les capacités de son système AVANT le jour de l'examen.**

Les candidats qui n'ont pas accès à un endroit paisible et privé ou à un ordinateur personnel répondant aux paramètres techniques requis peuvent demander à être accueillis dans un centre d'examen en personne. Les demandes de centre d'examen en personne **doivent** être faites en écrivant à examinfo@sonographycanada.ca **au plus tard le dernier jour d'inscription à l'examen**. Pour de plus amples renseignements sur l'inscription à un centre d'examen en personne, veuillez consulter l'annexe B – Centre d'examen en personne.

Nota : Les demandes de mesures d'adaptation des conditions d'examen standard (c.-à-d. minutes supplémentaires, pauses de mouvement, etc.) en raison d'une limitation diagnostiquée doivent être incluses au moment de l'inscription à l'examen en soumettant le formulaire de *Demande de mesures d'adaptation de l'examen* et les documents justificatifs. Pour plus d'information sur les mesures d'adaptation pour les examens, veuillez consulter la section 7, Mesures d'adaptation pour les examens.

Bien qu'Échographie Canada s'efforce de fournir aux candidats des renseignements à jour, étant donné que la surveillance à distance est assurée par un fournisseur tiers, les détails fournis ci-dessous sont susceptibles de changer. Cette vidéo donne un aperçu de ce à quoi vous pouvez vous attendre lors d'un examen surveillé à distance <https://youtu.be/5gdh46rBvbU> (en anglais). Nous encourageons vivement les candidats à regarder cette vidéo. Certains détails peuvent être légèrement différents; par conséquent, les candidats doivent également examiner le matériel de cette annexe et tous les messages électroniques fournis par ProctorU. Les candidats peuvent également consulter les sites Web de Meazure Learning et de ProctorU pour obtenir les détails les plus récents : <https://www.getyardstick.com/online-proctoring-faq> et <https://support.proctoru.com/hc/en-us/categories/115001818507-Test-Taker> (en anglais).

Équipement requis pour la surveillance à distance

Veuillez consulter [la liste d'équipement](#) pour les exigences minimale et les recommandations. Vous devez satisfaire à **TOUTES** les exigences du système indiquées dans la colonne "minimum" pour accéder à l'examen. **Aucune exception.** Si un candidat ne dispose pas de l'équipement suivant, il doit demander à faire l'examen dans un centre d'examen en personne. Les candidats NE POURRONT PAS demander un centre d'examen en personne après la clôture de la période d'inscription. Les candidats doivent avoir un miroir portable/dispositif réfléchissant ou téléphone cellulaire avec capacité de caméra dans le but de montrer au surveillant l'écran de l'ordinateur (les téléphones cellulaires devront être retirés après cette étape)

Annexe A : Surveillance à distance

Veillez noter : Les candidats qui satisfont aux exigences minimales peuvent encore rencontrer des difficultés qui empêcheront l'accès à la plateforme d'examen. Par conséquent, les **candidats sont fortement encouragés à s'assurer que leur équipement répond aux détails énumérés dans la colonne "recommended"**. Les examens ne seront pas reportés en raison de problèmes techniques.

Si les candidats choisissent d'utiliser une connexion sans fil, ProctorU recommande une vitesse d'**au moins 10Mbps**. Les candidats doivent tester leur vitesse Internet avant l'examen en utilisant l'un des tests suivants :

<http://speedtest.googlefiber.net/> ou <http://beta.speedtest.net/> ou <https://fast.com>.

Examen/préparation du matériel informatique avant le jour de l'examen

Les candidats DOIVENT tester leur matériel informatique avant la date de l'examen. Il s'agit d'une étape OBLIGATOIRE. Suivez ces étapes pour vous assurer que votre équipement informatique personnel convient :

1. **Assurez-vous que vous avez le bon navigateur** : téléchargez soit [Chrome](#) (de préférence), soit [Firefox](#) et assurez-vous que vous utilisez la dernière version.
2. **Désactivez le bloqueur de fenêtres pop-up** dans votre navigateur Chrome ou Firefox.
3. **Téléchargez l'extension ProctorU** : sélectionnez celle qui correspond au navigateur que vous avez choisi : [Chrome](#) ou [Firefox](#).
4. **Vérifiez votre équipement** : [Testez votre équipement](#) pour vous assurer que votre système est compatible avec ProctorU. [Cliquez ici](#) pour voir la liste complète des exigences.
5. **Les candidats devront installer un programme lors de la connexion avec un surveillant. Les candidats doivent** confirmer qu'ils peuvent installer des programmes sur l'ordinateur sur lequel ils ont l'intention de faire l'examen. Il n'est pas possible de télécharger ce programme avant le jour de l'examen.

Un seul (1) moniteur d'ordinateur est autorisé à fonctionner pendant l'examen. Les autres moniteurs doivent être débranchés et tournés de façon à ce que l'écran ne soit pas face au candidat.

Veillez noter que la vérification automatique de l'équipement ne garantit pas le bon fonctionnement de l'équipement le jour de l'examen. Les candidats sont encouragés à effectuer un test d'équipement le jour de l'examen, avant de commencer l'examen. **Les problèmes techniques au cours de l'examen, qui sont attribuables au fait que le candidat n'a pas mis à l'essai l'équipement, et qui nécessitent une nouvelle réservation de l'examen, peuvent entraîner des frais d'examen supplémentaires, aux frais du candidat.**

Fixer une date/heure d'examen

Tous les candidats qui feront un examen avec surveillance à distance recevront un message électronique **environ un mois avant l'examen** avec les instructions pour réserver une date et heure d'examen. Ce message sera transmis à l'adresse électronique que le candidat a fournie lorsqu'il s'est inscrit à l'examen. Le message peut être filtré dans une boîte de réception de courrier indésirable ou de pourriel. **Les candidats doivent s'assurer qu'ils vérifient régulièrement leur courrier électronique, y compris les dossiers de messages indésirables ou de pourriel pendant cette période.**

Le message électronique comprendra les dates de la plage de réservation, qui est la période pendant laquelle les candidats doivent programmer l'examen. La plage de réservation est généralement ouverte

Annexe A : Surveillance à distance

pendant environ une semaine. Les candidats doivent réserver leur examen avec surveillance à distance avant 23 h 59 (minuit, heure de l'Est) le dernier jour de cette plage de réservation.

Si un candidat ne prend pas sa réservation dans ce délai, une place d'examen et un surveillant ne seront PAS réservés, et le candidat ne pourra pas participer à la séance d'examen. Le candidat devra attendre une prochaine séance d'examen pour faire son examen.

Les étapes à suivre pour réserver un examen surveillé à distance sont indiquées ci-dessous. Veuillez vous reporter aux détails figurant dans le message électronique de réservation, car cette information est susceptible de changer :

1. **Connectez-vous au site de l'examen** en utilisant le lien fourni dans le message électronique de réservation.
2. Saisissez le **nom d'utilisateur** fourni dans le message électronique de réservation.
3. **Réinitialisez votre mot de passe** en cliquant sur le lien fourni dans le message électronique de réservation. Une fois le mot de passe réinitialisé, assurez-vous qu'il est mémorisé ou enregistré. Il s'agit du mot de passe qui sera requis le jour de l'examen. Si les candidats oublient leur mot de passe, celui-ci peut être réinitialisé le jour de l'examen; toutefois, sachez qu'une nouvelle réinitialisation peut retarder le début de l'examen.

Une fois connecté au tableau de bord « Évaluations » :

1. Dans le tableau de bord « Évaluations » (Assessments), **cliquez sur « Réserver » (Book)** pour l'évaluation disponible.
2. Dans le tableau de bord « Nouvelle réservation » (New Booking), **sélectionnez « Surveillance à distance » (Remote proctoring).**
3. **Sélectionnez votre plage horaire** dans le menu déroulant disponible.
4. Les dates disponibles seront affichées en gris foncé. **Sélectionnez la date appropriée.**
5. **Sélectionnez une heure** dans le menu déroulant. **Nota : les réservations doivent être effectuées entre 6 h et 17 h HNR afin de garantir une assistance adéquate pendant l'examen. Si un examen est réservé en dehors de cette période, il peut être reprogrammé.**
6. **Cliquez sur « Soumettre la réservation » (Submit booking)** pour compléter la réservation.

Les candidats peuvent trouver cette courte vidéo utile : <https://vimeo.com/611947671>. Un candidat qui éprouve des difficultés à réserver son examen peut communiquer avec ProctorU en utilisant les coordonnées du service d'assistance fournies dans le message de réservation.

Préparer le lieu/matériel pour le jour de l'examen

Outre l'équipement informatique nécessaire pour faire un examen en utilisant la surveillance à distance, les candidats doivent également s'assurer que leur lieu d'examen et leur matériel sont correctement préparés avant le jour de l'examen.

1. **Trouvez un endroit acceptable pour faire l'examen** : l'environnement doit être calme, bien éclairé et privé (loin des autres personnes). Le lieu de travail doit être libre de tout matériel non autorisé pour l'examen. Il faut absolument utiliser une surface dure pour faire l'examen plutôt qu'un lit ou un canapé.
2. **Se familiariser avec le matériel autorisé/indispensable pour l'examen** : les candidats doivent avoir :

Annexe A : Surveillance à distance

- une **pièce d'identité délivrée par le gouvernement** (permis de conduire, passeport, carte étudiante, etc.) facilement accessible. La pièce d'identité doit être valide (toujours en vigueur) et comporter votre signature.
- un miroir portatif/un dispositif réfléchissant/téléphone cellulaire (utilisé lors du contrôle de sécurité [balayage de la pièce]). Les téléphones cellulaires ne sont pas autorisés pendant l'examen et seront sécurisés avant le début de l'examen.

Les candidats sont également autorisés à avoir en leur possession ce qui suit :

- une boisson qui doit être dans un récipient transparent, sans étiquette et anti-dégâts, et qui devra être présentée au surveillant lors du balayage de la salle. La nourriture n'est PAS autorisée le jour de l'examen, sauf si les candidats font l'objet d'une mesure d'adaptation pour des raisons médicales.
- un petit tableau blanc et un marqueur effaçable seront autorisés pour que les candidats puissent prendre des notes pendant l'examen. Le papier/stylo/crayon n'est PAS autorisé. Les candidats DOIVENT montrer que leur blanc est vide avant de quitter l'examen.

Veillez noter qu'une calculatrice est incluse dans le logiciel d'examen et peut être utilisée pendant l'examen.

Les candidats peuvent consulter ici une [liste complète](#) des exigences de ProctorU.

Ce à quoi vous devez vous attendre le jour de l'examen

Avis d'effets de la COVID-19 : en raison d'une augmentation de la demande de services de surveillance à distance, les délais d'attente peuvent être plus longs. Dans certains cas, ils peuvent dépasser les 45-60 minutes. Lorsque vous attendez de vous connecter à un surveillant, **n'essayez pas de rafraîchir votre navigateur ou de fermer la fenêtre et de vous reconnecter.** Si vous le faites, l'examen pourrait être considéré comme raté. Veuillez rester patient.

1. **Préparez le poste informatique** 30 minutes avant l'heure prévue pour la connexion afin de réduire les problèmes potentiels de connexion.
2. **Mettez à l'essai les exigences en matière d'équipement** [ici](#). Il est **obligatoire que** tous les candidats testent leur ordinateur pour l'examen AVANT la date de l'examen afin de s'assurer que toutes les exigences sont satisfaites. **Si un candidat ne peut accéder à son examen parce qu'il n'a pas effectué la vérification de l'état de l'ordinateur avant l'examen, il perdra son inscription. Les candidats devront installer un programme lors de la connexion à un surveillant. Avant le jour de l'examen, les candidats doivent** confirmer qu'ils peuvent installer des programmes sur l'ordinateur sur lequel ils ont l'intention de faire l'examen.
3. Jusqu'à l'heure de début prévue, l'examen ne permettra pas aux candidats de se connecter à un surveillant, mais un compte à rebours sera affiché.
4. À l'heure de connexion prévue, le statut de l'examen passera à « *faire l'examen* » (write exam). Cliquez sur ce bouton pour vous connecter à l'interface de surveillance.
5. À ce moment-là, les candidats seront connectés à un surveillant virtuel/en ligne qui les guidera tout au long de la procédure d'inscription.
6. Il sera demandé aux candidats de montrer leur pièce d'identité, de balayer la salle d'examen (les candidats doivent s'assurer que la caméra web est petite et légère afin de pouvoir la déplacer sur le poste de travail). À ce stade, le surveillant demandera aux candidats d'utiliser leur miroir portatif ou téléphone cellulaire pour visualiser la zone située sous le clavier.

Annexe A : Surveillance à distance

7. Une fois la procédure d'inscription terminée, les candidats pourront entamer l'examen.
NOTA : le chronomètre de l'examen ne démarre pas avant que les candidats ne commencent l'évaluation. Le temps d'inscription ne compte pas dans le temps d'évaluation.
8. **Pour visualiser deux vidéos illustrant le fonctionnement des processus le jour de l'examen, cliquez [ici](#) et regardez la vidéo YouTube suivante : <https://youtu.be/5gdh46rBvbU>.**

NOTA : les candidats sont autorisés à utiliser les toilettes uniquement pendant les pauses prévues pour l'examen. Aucun candidat n'est autorisé à prendre des pauses toilettes en cours d'évaluation.

Admission tardive :

- L'heure de connexion prévue est essentielle à une administration réussie. Les candidats peuvent se connecter au surveillant à l'heure de connexion prévue. Si les candidats tentent de se connecter plus tôt, ils verront un compte à rebours jusqu'à l'heure prévue.
- Si les candidats se connectent 15 minutes après l'heure de connexion prévue, l'accès à l'examen leur sera refusé et l'examen affichera « expiré » (expired).
- Tous les candidats qui manquent leur séance d'examen seront redirigés vers leur association pour les prochaines étapes.

[ProctorU – Soutien à l'évaluation](#)

Téléphone : 1-855-772-8678, Option 1

Soumettre un ticket en ligne ou commencer une discussion en direct :

<https://www.proctoru.com/contact-us>

Cliquez sur « *Having Trouble with an Exam* » et ensuite « *I am a test-taker* ».

Vous verrez des options au bas de l'écran.

Heures d'ouverture : 24/7

[Stratégies d'évaluation Yardstick - Réservation d'examens et soutien le jour de l'examen](#)

Téléphone : 1-888-900-0005, option 1 (du lundi au vendredi de 8 h à 19 h HNE)

Courriel : testingsupport@getyardstick.com (du lundi au vendredi, de 8 h à 19 h, HNE)

Annexe B : Centre d'examen en personne

Information pour les candidats au centre d'examen en personne

Les candidats qui n'ont pas accès à un endroit paisible et privé ou à un ordinateur personnel répondant aux paramètres techniques requis (voir la liste des exigences en matière d'équipement sur la page Web [ici](#)), peuvent demander une mesure d'adaptation pour faire le(s) examen(s) dans un centre d'examen en personne. Les demandes de centre d'examen en personne doivent être transmises à l'adresse examinfo@sonographycanada.ca **au plus tard le dernier jour d'inscription à l'examen**. Nota : en raison de la situation actuelle liée à la pandémie, de nombreux centres d'examen en personne restent fermés ou sont ouverts avec une capacité considérablement réduite. Le lieu demandé peut ne pas être disponible.

NOTA : Les centres d'examen peuvent exiger une preuve officielle de deux doses d'un vaccin contre la COVID-19 approuvé par Santé Canada, ou un test COVID-19 négatif dans les 48 à 72 heures (les exigences dépendent de chaque centre d'examen) précédant l'examen. Il est recommandé que tous les candidats apportent leurs propres masques avec eux aux centres d'examen, car Échographie Canada ne peut garantir que des masques seront fournis.

L'information concernant la date, l'heure et le lieu de chaque examen sera fournie aux candidats par un message électronique (*Autorisation de faire l'examen*) de Measure Learning (Yardstick Assessment Strategies) environ quatre semaines avant la date de l'examen. Veuillez informer Échographie Canada à l'adresse examinfo@sonographycanada.ca si ce message électronique n'a pas été reçu au plus tard trois semaines avant la date de l'examen. **Veuillez noter que** les messages électroniques peuvent être dirigés vers des dossiers de pourriel ou de messages indésirables. Il incombe au candidat de vérifier les dossiers de pourriel/de messages indésirables s'il ne reçoit pas de message électronique dans sa boîte de réception.

Veuillez consulter le site web du centre d'examen pour obtenir des renseignements particuliers au sujet de la COVID-19.

Nota : les demandes de mesures d'adaptation des conditions d'examen standard (c.-à-d. temps supplémentaire, pauses pour bouger, etc.) en raison d'une limitation diagnostiquée doivent être incluses au moment de l'inscription à l'examen en soumettant le formulaire de *Demande de mesures d'adaptation pour l'examen* et les documents justificatifs. Pour de plus amples renseignements sur les mesures d'adaptation pour les examens, veuillez consulter la section 7, Mesures d'adaptation pour les examens.

Information sur le jour de l'examen

Les candidats doivent se présenter au poste d'inscription du lieu d'examen d'Échographie Canada (centre d'examen) au moins 30 minutes avant l'heure prévue du début de l'examen. Au poste d'inscription, les candidats doivent fournir une copie, imprimée ou numérique, de leur *Avis d'autorisation de faire l'examen* et une pièce d'identité avec photo, actuelle et non expirée, émise par le gouvernement.

Annexe B : Centre d'examen en personne

- Il est interdit de porter des produits parfumés (par exemple, des parfums, de la laque pour cheveux, de l'after-shave) pendant l'examen. Toute personne portant des produits parfumés peut être priée de quitter la salle d'examen.
- Un candidat qui arrive jusqu'à 30 minutes après l'heure prévue pour le début de l'examen sera admis sans que le temps perdu ne soit compté. Un candidat qui arrive plus de trente (30) minutes après l'heure prévue pour le début de l'examen sera considéré comme ne s'étant pas présenté; il perdra la totalité des frais d'examen et perdra une (1) tentative d'examen.

Articles autorisés :

Les candidats sont autorisés à avoir en leur possession les articles suivants :

- Eau/jus/café/boisson dans un récipient transparent et anti-dégâts sans étiquette (uniquement si le centre d'examen l'autorise).
- Bouchons d'oreille jetables – Les candidats sont autorisés à utiliser des bouchons d'oreille jetables et il leur est conseillé d'apporter les leurs.
- Les candidats disposeront d'un poste de travail informatique sur lequel ils feront l'examen. Le surveillant leur indiquera quand et comment se connecter et accéder à l'examen.
- Les candidats recevront deux (2) feuilles de papier vierge et un crayon, qu'ils devront rendre au surveillant en quittant la salle.

Veuillez noter qu'une calculatrice est incluse dans le logiciel d'examen et peut être utilisée pendant l'examen.

Les candidats ne seront PAS autorisés à faire ce qui suit :

- À apporter des vêtements, des sacs, des sacs à dos, des livres, du papier, du matériel d'écriture, du matériel de référence, des notes, des téléphones cellulaires, des calculatrices, des appareils photo, des montres ou d'autres appareils électroniques. Les candidats sont tenus de ranger tous leurs effets personnels dans un endroit sûr et sécurisé. Les candidats n'auront accès à ces articles qu'APRÈS la fin de l'examen.
- À accéder à Internet sur le poste de travail de l'ordinateur.
- À communiquer avec toute autre personne pendant l'examen.

Quitter la salle d'examen :

- **Pendant l'examen, les candidats ne peuvent quitter la salle pour quelque raison que ce soit (y compris les pauses toilettes).**
- Aucun candidat ne peut quitter la salle avant qu'au moins 30 minutes ne se soient écoulées. Une fois qu'un candidat aura quitté la salle, il ne sera pas autorisé à y retourner, à moins qu'il n'ait demandé et obtenu, avant la date de l'examen, une mesure d'adaptation pour des raisons médicales.
- Les surveillants sont tenus de documenter les cas où les candidats quittent la salle d'examen avant la fin de la période d'examen.

Rôle du surveillant du centre d'examen :

- Le rôle du surveillant est de garantir l'intégrité de l'examen et du processus d'écriture, de gérer tout problème technique ou logistique qui pourrait survenir et d'aider les candidats le cas échéant. Les candidats doivent adresser leurs questions ou demandes au surveillant et suivre ses directives à tout moment.

Annexe B : Centre d'examen en personne

- Si l'examen est interrompu de manière inattendue par un problème technique ou tout autre événement extérieur, le surveillant informera les candidats de la marche à suivre.
- Veuillez noter qu'après une pause (le cas échéant), si le surveillant doit réinitialiser l'autorisation, il peut y avoir un léger retard dans les heures de début.
- Si le surveillant soupçonne un candidat de malhonnêteté académique, il notera les détails et enverra un rapport d'incident à Échographie Canada. Si la malhonnêteté académique est clairement apparente, le surveillant est autorisé à demander au(x) candidat(s) responsable(s) de quitter la salle d'examen immédiatement. Lorsqu'il y a eu malhonnêteté académique, Échographie Canada prendra les mesures appropriées à l'égard de la ou des personnes responsables. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la section 15 - Confidentialité et sécurité du matériel d'examen/actions malhonnêtes.

Conduite appropriée

Échographie Canada s'engage à assurer un milieu sécuritaire et respectueux pour les candidats à l'examen, les bénévoles et le personnel. En établissant l'emplacement de l'examen, Échographie Canada a tenté d'offrir à chaque candidat un cadre confortable et ininterrompu. Veuillez faire votre part en vous comportant d'une manière qui respecte les besoins des autres candidats.

Les comportements physiquement ou verbalement abusifs, agressifs ou intimidants, le harcèlement ou le langage grossier envers le registraire, le surveillant, le personnel, les bénévoles ou les autres candidats ne seront pas tolérés. Tout comportement perturbateur sera noté par les surveillants et un rapport d'incident sera transmis à Échographie Canada.

Si le comportement perturbateur crée une distraction continue par le son, le mouvement ou l'odeur, qui perturbe la concentration des autres candidats qui passent l'examen, ou menace le personnel, le surveillant est autorisé à demander au(x) candidat(s) responsable(s) de quitter la salle d'examen immédiatement. Ces personnes ne seront pas autorisées à faire l'examen ou, si l'examen était en cours, leurs résultats pourront être déclarés nuls et non avenue. Les frais de participation à l'examen seront perdus et Échographie Canada se réserve le droit de refuser de façon permanente l'accès à tous les examens d'Échographie Canada. Les candidats doivent se conformer aux demandes ou aux instructions du surveillant, y compris, mais sans s'y limiter, la demande de quitter la salle d'examen.